



FO Énergie et Mines  
60 rue Vergniaud  
Tél : 01 44 16 86 20  
Fax : 01 44 16 86 32

Assemblée Nationale  
A l'attention de Mme la Rapporteuse de la  
Commission d'Enquête sur la tarification de  
l'électricité – Clotilde VALTER  
126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

Paris, le 13 mars 2015

**Lettre ouverte à madame Clotilde VALTER,  
Rapporteuse de la Commission d'Enquête sur la tarification de l'électricité**

Madame la Rapporteuse,

Le rapport de la commission d'enquête sur la tarification de l'électricité de l'Assemblée Nationale, rendu public il y a deux jours, fait plusieurs propositions dont l'une porte sur les aspects sociaux au travers de « coûts insuffisamment maîtrisés ».

Ce document parlementaire commençait pourtant bien puisqu'il critique, en premier lieu, les rapports de la Cour des Comptes rendus sur les règles sociales à EDF, notamment sur le temps de travail. Le rapport parlementaire souligne que « l'analyse de la Cour des Comptes, purement financière, sous-estime le poids de l'histoire du groupe EDF, les spécificités du secteur de l'énergie et surtout ne rend pas justice à la disponibilité sans limite des salariés ». Dont acte.

Mais c'est ensuite que les choses se gâtent, puisque le rapport parlementaire veut remettre en cause le tarif agent sur deux points importants et ceci au nom de la transition énergétique que nous combattons avec détermination :

- il veut imposer un plafonnement au tarif agent,
- il veut faire payer aux agents la CSPE, actuellement prise en charge par l'employeur conformément au statut, au motif que la CSPE, qui finance le surcoût des énergies renouvelables, est appelée à fortement augmenter.

Madame la Rapporteuse, nous regrettons que vous n'ayez pas été présente, pas plus d'ailleurs que le Président de la Commission, Hervé GAYMARD, lors de l'audition des organisations syndicales représentatives de salariés.

Nous comprenons mieux aujourd'hui cette absence au travers de ces critiques faites sur nos garanties statutaires. Nous n'avons donc pas été en mesure de faire valoir notre point de vue et nous considérons que cette attitude est cavalière par rapport au personnel que nous représentons.

Plus grave et comme il fallait s'y attendre, une certaine presse a fait ses choux gras de ce sujet pour enfourcher la voie du populisme. Pourtant, les agents d'EDF, qui assument un Service Public de qualité reconnu par nos concitoyens, méritent mieux que ces critiques injustes.

A FO Énergie et Mines, nous sommes cohérents. Nous sommes contre les effets néfastes de la loi de transition énergétique que ce soit pour les usagers ou que ce soit pour les agents.

Nous prenons d'ailleurs note que vous reconnaissez que la loi de transition énergétique que vous vous apprêtez à voter va induire un surcoût de CSPE important du fait d'objectifs d'énergies renouvelables déraisonnables. Nous notons aussi que vous n'avez pas chiffré le coût pour les citoyens que représenterait la fermeture anticipée de Fessenheim si malheureusement celle-ci devait se faire.

Madame la Rapporteuse, les agents d'EDF et plus largement des Industries Électriques et Gazières méritent mieux que ces propositions caricaturales.

Oui, la vraie question, c'est l'absurdité et l'échec de la concurrence qui a augmenté les prix.  
Oui, la vraie question, c'est la mise en Bourse d'EDF qui privilégie une logique financière.  
Oui le vrai problème c'est cette construction européenne qui tourne le dos au Service Public.  
Mais que va faire le Gouvernement face à cela ?

Ce n'est pas en faisant voter la loi Macron, dont vous êtes d'ailleurs aussi l'une des Rapporteuses et qui a banalisé la gestion des entreprises publiques, qu'une réponse satisfaisante sera donnée.

Nous vous prions de croire, Madame la Rapporteuse, en l'expression de notre combat pour un Service Public Républicain.

Le Secrétaire Général  
Vincent HERNANDEZ

